DOSSIER
- Ambassadeur du don d'organes

TRAVAUX DES COMMISSIONS
- Aménagements paysagers

VIE ASSOCIATIVE
- Coup de théâtre !

INFOS
- Marché au plantes
- Renouvellement des baux de chasse
- Vidéo-surveillance

Le SiLien N°28
SEPTEMBRE 2023
LE JOURNAL DE LA COMMUNE DE SILLY-SUR-NIED/LANDREMONT

ÉDITO

C'est la rentrée ! Et comme chaque année, en cette période, on se prépare, on s'organise, on se renouvelle en vue de la reprise d'activité. Pour la municipalité aussi c'est une période de changements et de nouveautés. Le cœur du village a fait peau neuve avec l'**aménagement des abords du lotissement du Clos du pré la Dame**. Les voieries de la commune vont également être rénovées cet automne. Ces travaux, tout comme les autres investissements que la municipalité réalise chaque année, sont financés et suivis dans le cadre d'un budget rigoureusement équilibré.

Mais cette période de rentrée doit également être une période de réflexion sur notre avenir, sur ce que l'on attend de l'**aménagement du territoire, en termes d'urbanisme, de liaisons et d'interconnexions entre les villages et villes de l'Est Messin.** La Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange a initié un « Projet de territoire » dans lequel le village doit s'intégrer. Nous y défendons notamment la création d'une piste cyclable pour permettre de se déplacer plus facilement à vélo ou à pied vers Courcelles-Chaussy et Metz. Les habitants et les forces vives de l'intercommunalité ont d'ailleurs été amenés à **exprimer leurs points de vue lors de plusieurs enquêtes publiques** comme actuellement sur l'évolution des zones d'assainissement collectif et non collectif.
C'est aussi une période de **réflexion sur nos modes d'approvisionnement énergétiques**. En effet, la municipalité va devoir se prononcer prochainement sur les possibilités d'implantation de productions d'énergie renouvelable sur le territoire communal.

Enfin, l'**attribution de la chasse** pour les prochaines neuf années est un autre sujet chaud de la rentrée. L'écologie et l'économie sont là aussi nos lignes directrices, dans le souci de conjuguer respect de la nature et du citoyen.

Il est important que ces projets soient réussis si nous voulons pouvoir continuer à **vivre ensemble et en toute sérénité.**

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Gilles POINSIGNON
Adjoint au Maire
de Silly-sur-Nied

C'EST LA RENTRÉE !

ACTUALITÉ

Cette nouvelle année scolaire marque le début d'une nouvelle ère. Trois nouvelles maîtresses ont élu domicile à l'Île aux oiseaux et l'équipe de l'accueil périscolaire a été renouvelée.
Laëtitia Ihout dirige désormais le groupement scolaire et enseigne en classe de CE2-CM1-CM2. Elle prend la suite de Nadine Sibour qui était directrice de l'école pendant 15 ans.
Emilie Lenoir, habitante de Silly-sur-Nied, s'occupe des élèves de la classe maternelle. Le jeudi, elle est remplacée par **Mathilde Encel-Goron**. **Nathalie Lastakowski** continue d'enseigner aux CP-CE1.

Julie Georges, employée municipale, continue à faire fonction d'**ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) avec Lisa Faure** qui vient d'être recrutée par la Mairie. Elles seront toutes deux aux côtés de **Carole Levert**, également nouvellement embauchée, pour s'occuper des enfants lors de l'accueil périscolaire. Lisa et Carole feront aussi équipe à la cantine pour servir les repas à midi.

La municipalité remercie toutes celles qui ont œuvré, ces dernières années, pour le confort et le bonheur des écoliers du village. **Elle félicite aussi les parents pour leur engagement dans la vie et l'animation du groupe scolaire « l'île aux oiseaux »**

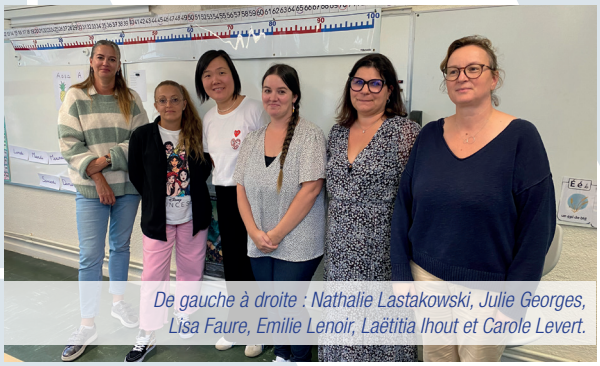

De gauche à droite : Nathalie Lastakowski, Julie Georges, Lisa Faure, Emilie Lenoir, Laëtitia Ihout et Carole Levert.

AMBASSADEUR DU DON D'ORGANES | DOSSIER

Le Conseil Municipal a décidé de faire de Silly-sur-Nied, un « village ambassadeur du don d'organes » suite à une sollicitation de l'association France Rein Lorraine Moselle, membre du collectif Greffes+. La Municipalité souhaite ainsi partager ses valeurs de solidarité et de fraternité avec la population et les visiteurs de la commune.

UN ENJEU DE TAILLE

Chaque jour, en France, 21 nouveaux patients espèrent la greffe d'organes ou de tissus humains qui leur sauvera la vie. Sur ce nombre, 15 bénéficient d'un don, 3 décèdent faute d'une prise en charge à temps, quand les 3 derniers vont aller grossir le stock des inscrits sur liste d'attente. **Le nombre de patients en attente d'une greffe augmente chaque année.** Il est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et plus de 1 000 décès par an sont à déplorer par manque de greffons.
Le frein majeur est **le taux de refus**. Même si la loi française précise que **nous sommes tous donneurs**, à moins d'avoir exprimé son refus de son vivant, il est très difficile dans un moment aussi douloureux et au regard de la sidération de l'instant de répondre avec bienveillance sur l'éventuelle opposition du défunt. Une enquête révèle en effet que **80% des Français sont favorables au don d'organes, mais un Français sur deux n'en a pas parlé avec ses proches, d'où un taux d'opposition de 33%** alors qu'il ne devrait pas dépasser les 20%. Avec le don d'organes, la mort peut donner la vie !

Le projet est soutenu et encouragé par les Présidents des Maires de Moselle, François Grosdidier et des Maires ruraux de Moselle, Jean-Marie Mizzon.

EN PARLER EN FAMILLE

C'est pourquoi il faut en parler avec ses proches naturellement, sans être dans l'urgence : « toi, est-ce que tu t'opposerais au don de tes organes si les conditions de ton décès te plaçaient en situation de donneur potentiel ? ».
Tout l'intérêt de cette action est de sensibiliser, de soutenir et de susciter le débat en famille. **Cet échange permettra à nos proches d'être plus sereins** et confiants si toutefois ils devaient se trouver dans cette situation. Toute position est respectable et doit être respectée, encore faut-il qu'elle soit connue des proches. **En parler, c'est les protéger !**
En posant ces panneaux « ambassadeur du don d'organes » aux entrées du village, la commune invite les automobilistes à la réflexion comme bien d'autres vont bientôt être amenés à le faire. Si Silly-sur-Nied est **la toute première commune de Moselle à signer une telle charte d'engagement**, la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange réfléchit à généraliser le dispositif aux 28 communes du territoire. Dans le canton du Pays messin, Charly Oradour nous a déjà emboîté le pas et plusieurs autres maires veulent suivre l'exemple que Silly-sur-Nied leur a montré.

Avec l'application don d'organes
j'informe mes proches pour les protéger

Disponible sur App Store
L'appli du Don d'organes
Disponible sur Google play

L'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via google ou os store) est téléchargeable sur tous les mobiles.
Plus d'informations sur www.greffesplus.fr et www.dondorganes.fr

BAISSER LE TAUX DE REFUS

A force de passer devant ces panneaux, à Silly-sur-Nied et, plus largement, grâce au réseau de toutes les communes *ambassadrices,* au fil des kilomètres parcourus, les discussions ainsi provoquées devraient faire baisser le taux de refus. Tout au long de l'année, la municipalité ambitionne de développer d'autres actions de promotion du don d'organes lors des rassemblements festifs, tout comme à l'école et à l'accueil périscolaire du village. Un seul donneur d'organes peut sauver jusqu'à 8 vies. Les Sillois pourront alors tous être **fiers de constituer un maillon d'une chaîne de don de vie !**

Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donneurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS | TRAVAUX DES COMMISSIONS

Avec la création du lotissement du Clos du pré la Dame, la municipalité souhaitait **rendre vivant et agréable le cœur du village.** Les éléments commencent à prendre forme.

Dans la foulée de la construction de la micro-crèche privée, des habitations ont vu le jour. Les nouvelles parcelles étant presque toutes construites, il était temps de terminer l'aménagement du lotissement et des abords de la rue de Metz.

Sous la houlette de Jean-Marie Muller, adjoint au Maire, les travaux ont démarré au mois de juillet en vue d'être achevés pour la fin de l'été. Ils ont consisté à **aménager de nouveaux trottoirs, des espaces verts, une aire de jeux pour les petits enfants au cœur du village** (en complément des installations existantes sur le plateau sportif) **ainsi que quelques places de stationnement.** La boîte à livres proposée par Marie-Thérèse Rochet dans le cadre du budget participatif élira également domicile à cet endroit.

Tous ces aménagements donneront également une belle perspective sur l'église Saint-Arnould en descendant la rue de Metz.

En complément de ces travaux d'embellissement, la municipalité va également entreprendre des **travaux de voirie importants** avant l'hiver. Les enrobés de la rue du Cerisier Agathe vont être entièrement rénovés et les principaux trous, fissures et nids de poule des autres rues vont être regoudronnés et réparés. Le Département de la Moselle va quant à lui **restaurer l'ensemble de la rue de Metz depuis l'entrée du village jusque devant l'église.**

Un centre village agréable et accueillant

Il reste une parcelle à bâtir à vendre dans le clos du Pré la Dame

COUP DE THÉÂTRE | VIE ASSOCIATIVE

La troupe de théâtre Silly Con CarNied va entamer sa 10ème saison, la joyeuse bande de comédiens amateurs n'en espérait pas tant, mais ne compte pas s'arrêter en si bon chemin !

C'est un succès théâtral indéniable pour le village : le festival « Silly-sur-Scène » est maintenant réputé bien au-delà de la commune, et même de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange qui le soutient. La troupe Silly Con CarNied est, quant à elle, régulièrement sollicitée pour se produire dans les communes environnantes.
Ce succès, les comédiens de la troupe (qui sont 9 actuellement) l'ont construit au fil des ans en maintenant, saison après saison, l'état d'esprit originel que le président de la troupe, Gilles Poinsignon, avait inspiré lors de sa création en 2013. Les maitres-mots sont : **la bonne humeur, le travail régulier, rigoureux et minutieux**, mais toujours dans le but de produire des adaptations de pièces populaires et divertissantes pour tous.

Au fil des ans, la troupe a également **étoffé ses créations artistiques en utilisant des décors plus complexes ainsi que des effets sonores et lumineux plus sophistiqués**. De nombreuses personnes accompagnent maintenant les comédiens dans leur création, que ce soit pour la conception et le montage des décors, la gestion du site internet, le coup de main à la buvette lors des entractes ou encore en régie pour animer les sons et éclairages des spectacles. **La troupe ne pourrait plus fonctionner sans ces aides précieuses.**
Le spectacle de la 10ème saison n'est pas encore calé, mais la troupe est formelle : les fous rires seront garantis !

Les Silly Con CarNied donneront encore 2 représentations de leur spectacle « La Poule de Noël » le 7 octobre à Bionville sur Nied et le 14 octobre à Sorbey.

INFOS

MARCHÉ AUX PLANTES

Les représentants des parents d'élèves Sophie Barthel et Firdaous Guclu; Julien Faure, Rémi Perrin, Michael Sparapani, et Grégory Toussaint ont organisé un marché aux plantes au mois de mai. Des acteurs du territoire, comme le magasin Point Vert de Courcelles-Chaussy ont contribué à son succès. **La somme récoltée de 380€ aura permis de financer un cadeau pour les élèves de CM2 en partance pour le collège.** La remise de ce présent s'est faite à l'occasion d'un spectacle financé par les recettes de la kermesse de 2022. Merci pour leur contribution au dynamisme du village !

RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE

En Alsace et en Moselle, les baux de chasse doivent être renouvelés tous les 9 ans. Les propriétaires possédant des surfaces de plus de 25ha d'un seul tenant peuvent demander à réserver leur droit à chasser sur leur propriété. Toutes les autres surfaces sont louées par l'intermédiaire de la commune pour le compte des propriétaires. Pour le bail 2024-2033, la commune a décidé de procéder à une **adjudication publique pour la mise en location du lot communal**. Celle-ci aura lieu le **mercredi 8/11 à 19h30 au Foyer Sillois.**

VIDÉOSURVEILLANCE

Les points d'apport volontaires (PAV) des déchets papier et du verre mis en place depuis plusieurs mois pour améliorer le tri sélectif fonctionnent bien. Mais ces PAV font régulièrement l'objet de dépôts sauvages d'immondices, parfois encombrantes, que la municipalité doit ensuite évacuer vers la déchèterie. **Pour éviter ces incivilités et identifier les éventuels contrevenants, une caméra de vidéoprotection supplémentaire vient d'être installée.**

AGENDA*

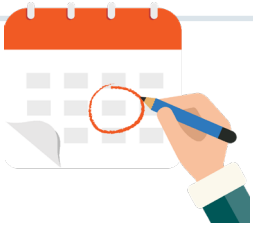

- **Jusqu'au 30/09**
  Enquête publique sur le zonage d'assainissement
- **DIMANCHE 8/10**
  Repas des aînés
  Les personnes nées avant le 31/12/1956 sont invitées à s'inscrire en mairie avec leur conjoint avant le 30 septembre
- **MERCREDI 25/10**
  Zumba Vit'elle en rose au foyer sillois
- **MARDI 31/10**
  Halloween
- **LES VENDREDIS de novembre à février**
  Foyer Bar
- **MERCREDI 8/11**
  Adjudication de la chasse
- **DIMANCHE 19/11**
  Marché de Noël
- **DIMANCHE 19/11**
  Un arbre, un enfant
- **EN DÉCEMBRE**
  Chalet sous le sapin
- **SAMEDI 2/12**
  St Nicolas
- **VENDREDI 15/12**
  Marche illuminée et concours d'illuminations de Noël
- **SAMEDI 6/01**
  Voeux de la municipalité

**Ces évènements seront confirmés sur Panneau Pocket*

HORAIRES DE LA MAIRIE

Marie-Christine Beck, secrétaire de mairie
accueille le public tous les jours de 9h à 12h,
le lundi et vendredi de 17h à 19h30.

Téléphone : 03 87 64 02 14
Mail : mairie@silly-sur-nied.fr
Panneau Pocket : Silly-sur-Nied
Facebook : @sillysurnied
Site : www.silly-sur-nied.fr

Permanence des élus en mairie
le lundi et vendredi de 18h à 19h30

Village ambassadeur du don d'organes

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Foyer Bar
Amicale silloyse

Silly loisirs

Haut Chemin Pays de Pange
Communauté de Communes

Silly-sur-Nied

Directeur de la publication: Serge Wolljung. Rédaction et crédits photos : Serge Wolljung, Alice Kräwer, Mirèse Wagner, Gilles Poinsignon, Janico Photo.
Conception éditoriale et graphique : Alice Kräwer